

Description

Le ou la spécialiste en santé sexuelle abordent et développent les thèmes touchant à l'intimité et à la sexualité en général. Ils ou elles accompagnent les personnes à développer un comportement approprié lors de relations avec autrui, en lien avec leur culture et leur environnement, dans les domaines de la santé sexuelle, de la vie affective et de la procréation. Ils informent sur la possibilité de mener une vie sexuelle sans contrainte, sans jugement ni violence, et sur le choix de la maternité, dans une optique d'autodétermination.

Leurs principales activités consistent à:

Information et éducation

- informer sur les différents aspects de la sexualité humaine: physiologies et anatomies des organes sexuels, origines de la vie, procréation et procréation médicalement assistée, contraception, interruption de grossesse;
- s'adresser à différents publics-cibles: parents, éducateurs-trices, enfants, adolescent-e-s, adultes, personnes issues de la migration, en situation de handicap, etc.;
- traiter de thèmes comme les relations saines et les violences sexuelles, les identités de genre et les orientations affectives et sexuelles, les droits sexuels, etc.;
- expliquer et renforcer la prévention des infections sexuellement transmissibles et du VIH; réaliser des tests de dépistage et accompagner les personnes lors des résultats;
- éduquer à la sexualité positive en aidant les personnes à développer des aptitudes et des habiletés comportementales et relationnelles; informer sur les mécanismes de violence, de non-respect et sur le consentement;
- intervenir dans les écoles, les centres de santé sexuelle, les institutions, les centres de loisirs, les associations, etc. tout en adaptant son langage et son vocabulaire à chaque personne selon son vécu, sa culture et son environnement socioculturel; élaborer un programme spécifique pour chaque public;

Conseil

- mener des entretiens individuels ou en groupe;
- accompagner les consultant-e-s dans leur réflexion pour permettre des choix éclairés et responsables;
- soutenir les individus ou les couples en cas de problèmes particuliers liés à la vie affective et sexuelle; les orienter vers des spécialistes (thérapeutes, médecins, consultation sociale, etc.) si nécessaire;

Collaboration et formation

- collaborer avec d'autres professionnel-le-s de la santé tels que les médecins scolaires, les assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, le corps enseignant, les directions d'écoles; les sensibiliser à l'éducation à la santé sexuelle et reproductive;
- concevoir et gérer des projets de promotion et de prévention dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, de l'éducation, du social et de la santé, ainsi que dans les équipes d'éducation sexuelle dans les centres de santé sexuelle;
- accompagner la formation des stagiaires;
- procéder régulièrement à l'évaluation de ses interventions et des interventions d'équipes.

Environnement de travail

Les spécialistes en santé sexuelle exercent leurs activités dans différents lieux selon qu'ils ou elles travaillent dans le conseil ou l'éducation. Les spécialistes en santé sexuelle peuvent être ainsi employés par des centres de santé sexuelle, mais aussi travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires auprès de médecins gynécologues, dans des hôpitaux, des services sociaux, les services médicaux des écoles, des associations s'occupant de jeunes ou de prévention, ou encore au sein d'équipes éducatives dans des institutions spécialisées.

Formation

La formation de spécialiste en santé sexuelle s'acquiert par une formation postgrade proposée conjointement par la HES-SO et les universités de Genève et Lausanne, en collaboration avec la Fondation SANTE SEXUELLE SUISSE.

Lieu

- Lausanne.

Durée

- 69 jours sur 2 ans.

Conditions d'admission

- titre universitaire ou HES de niveau bachelor ou titre jugé équivalent dans le domaine du social, de l'éducation ou de la santé;
- 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale, psychologique, éducative ou de la santé;
- dossier d'admission.

Titres obtenus

- Diploma of Advanced Studies (DAS) en santé sexuelle: interventions par l'éducation et le conseil.
- Titre professionnel délivré en complément du diplôme: «Spécialiste en santé sexuelle éducation-formation-conseil – SANTÉ SEXUELLE SUISSE»

Contenu

Le programme comprend 6 modules et est structuré en deux étapes: un CAS (sous forme d'un tronc commun partiel avec le DAS), complété par des modules spécifiques au DAS.

- module 1: Relations humaines et sexualité (tronc commun CAS et DAS);
- module 2: Santé publique et santé sexuelle (tronc commun CAS et DAS);
- module 3: Aspects biomédicaux de la santé sexuelle et reproductive;
- module 4: Préparation à la pratique: méthodologie d'intervention;
- module 5 : Pratique (stage et pratique réflexive);
- module 6: Sexualités: enjeux pour l'éducation et le conseil;
- Travail de diplôme.

Coûts

- DAS: 12'800.- +200.- de frais d'inscription.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Équilibre affectif et psychique
- Tolérance et respect d'autrui
- Facilité de contact
- Aptitudes pédagogiques

Perspectives professionnelles

Les spécialistes en santé sexuelle intègrent tous les domaines de la santé sexuelle. Ils sont compétents, par leur formation et leur pratique pré-existante, dans les domaines de la santé, du psycho-social et de l'éducation. La formation en santé sexuelle ouvre des perspectives professionnelles en santé sexuelle – Éducation, Formation et Conseil. Il est aussi possible de travailler en tant que spécialiste en santé sexuelle dans un centre de santé sexuelle, en milieu scolaire et post-scolaire, en institution ou dans toute autre structure de promotion de la santé proposant des prestations de conseil et d'éducation en santé sexuelle.

Le statut et les structures des centres de santé sexuelle varient considérablement d'un canton à l'autre; les possibilités de travail dépendent donc des politiques sociales et sanitaires cantonales.

Perfectionnement

Afin de garantir la validité du titre, les spécialistes en santé sexuelle sont tenus de suivre régulièrement des formations continues et des supervisions.

Les spécialistes en santé sexuelle peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Formation continue, colloques et séminaires organisés par l'Association de suisse latine des spécialistes en santé sexuelle éducation-formation-conseil (ALECSS), par SANTE SEXUELLE SUISSE, par les centres de santé sexuelle, par les institutions de formation sur des thèmes médicaux, psychologiques, éthiques ou de société concernant la santé sexuelle et reproductive.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conseiller conjugal/Conseillère conjugale
- Éducateur social HES/Éducatrice sociale HES
- Sage-femme HES/Sage-femme HES
- Sexologue/Sexologue

Adresses

Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine (ALECSS)
c/o Jacqueline Zosso, co-présidente
Rugin 35
2034 Peseux
Tél.: 079 366 69 73
<https://alecss.ch/>

Centre pour la formation continue et à distance
Université de Genève
Bvd. du Pont-d'Arve 42
Uni Pignon
1211 Genève 4
Tél.: 022 379 78 33
<http://www.unige.ch/formcont>

Formation continue UNIL-EPFL
EPFL - Quartier de l'Innovation
Bâtiment E
1015 Lausanne
Tél.: 021 693 71 20
<http://www.formation-continue-unil-epfl.ch>

Haute école de travail social - Centre d'études et de formation continue (CEFOC)
Rue des Voisins 30
Case postale 80
1211 Genève 4
Tél.: 022 388 94 30
<https://www.hesge.ch/hets/formation-continue/centre-formation-continue-cefoc>

Santé sexuelle suisse
Rue Saint-Pierre 2
1001 Lausanne
Tél.: 021 661 22 33
<http://www.sante-sexuelle.ch>